



TRAVAUX DU VIADUC
SUR LA DRÔME

N°1
Mars
2023

LE CHANTIER ENTRE DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

Le projet de déviation de la RN7 à Livron et Loriol dans la Drôme est désormais entré dans sa phase opérationnelle. Les premiers travaux sur le barreau central du projet ont débuté durant l'été 2022 avec la construction des ouvrages d'art notamment.

Ce projet de déviation routière, très attendu par les habitants des deux communes et les élus locaux, a comme objectif de détourner le trafic Nord-Sud traversant actuellement les centres-villes afin d'améliorer les conditions de sécurité des usagers, la qualité de vie des habitants et la fluidité du trafic local et de transit.

La future déviation prendra son origine au Nord de Livron-sur-Drôme et s'achèvera au Sud de Loriol-sur-Drôme, à l'intersection de la RN7 actuelle avec la RD104. D'une longueur totale de 9,2 km, la route sera de type bidirectionnel, sans séparateur central et avec deux zones de dépassement dans chaque sens de circulation.

La vitesse sera limitée à 80 km/h, sauf au droit des créneaux de dépassement où elle sera limitée à 90 km/h. La maîtrise d'ouvrage du barreau central est assurée par l'État - direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes.

Je suis donc heureux de vous adresser cette 1^{ère} lettre d'information relative au projet. La DREAL vous tiendra régulièrement informés de l'avancée des travaux.

Bonne lecture à tous,

Jean-Philippe Deneuvy

Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

OÙ EN EST LE CHANTIER ?

Vous trouverez sur la carte ci-dessous le détail de l'avancement du chantier :

TRAVAUX RÉALISÉS

- Travaux de défrichage et d'abattage d'arbres aux abords de la Drôme – Octobre 2021
- Travaux de décapage de la terre végétale – Janvier-février 2022

TRAVAUX EN COURS SUR L'ANNÉE 2023

- Aménagement du giratoire RD86 – 2022/2023
- Travaux de l'OA3 (pont-route au-dessus de la voie ferrée Livron - La Voulte) et de l'OA6 (chemin des Ventis) – 2022/2024
- Travaux du viaduc sur la Drôme – 2022/2024
- Travaux de l'OA4 (route de Savinas) – 2023/2024

UN PROJET ORGANISÉ EN TROIS BARREAUX

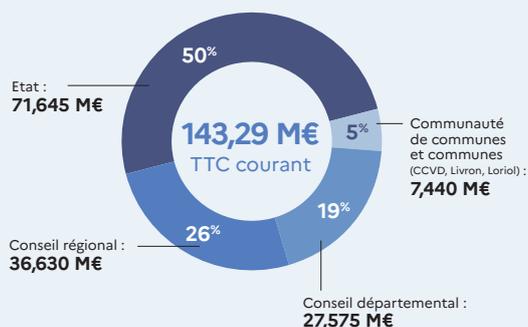
- **Barreau Nord :** du giratoire de la RN7 Nord au giratoire RD86 ;
- **Barreau central :** du giratoire RD86 au giratoire RD104N ;
- **Barreau Sud :** du giratoire RD104N au giratoire RN7 Sud.

Les travaux en cours concernent le barreau central sous maîtrise d'ouvrage de l'État.



LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

- ↔ **9,2 km**
- ↕ **1 route bidirectionnelle** sans séparateur central
- 🚗 **2 zones de dépassement** dans chaque sens de circulation
- 🌊 **1 viaduc de franchissement** de la rivière Drôme
- 🚆 **3 ouvrages de franchissement** des voies ferrées
- 📐 **4 ouvrages de rétablissement** des voiries locales
- 🔄 **6 carrefours giratoires** (dont un déjà construit en 2010)
- € **Coût du projet :**



LA 1^{ÈRE} PHASE DE TRAVAUX

Depuis l'été 2022, les travaux préparatoires et les travaux de construction des ouvrages d'art du barreau central ont débuté sans impact sensible sur la circulation. Ils comprennent le giratoire de la RD86, le viaduc de franchissement de la rivière Drôme, deux ouvrages de rétablissement des voies communales (route de Savinas et chemin des Ventis) et un ouvrage de franchissement des voies ferroviaires (ligne Livron/La Voulte).

Les premières mesures environnementales prescrites par l'arrêté d'autorisation environnementale ont été réalisées telles que la conservation des vieux arbres à cavité, le sauvetage de reptiles, le contrôle des interventions dans la Drôme. Des repérages d'espèces protégées (comme le castor) et des espèces exogènes envahissantes (renouée du Japon par exemple) ont été effectués avant et pendant les travaux afin de sauvegarder au maximum les espèces protégées et de prévenir les risques de dissémination des espèces envahissantes.



Chantier de l'ouvrage de franchissement des voies ferroviaires

LES PROCHAINES GRANDES ÉTAPES DU CHANTIER

Une fois le giratoire RD86 et les ouvrages réalisés, la construction du barreau central se poursuivra avec les travaux de terrassements, assainissement, chaussées, équipements et signalisation et des aménagements paysagers à partir de 2024.

ZOOM SUR...

LES MESURES ENVIRONNEMENTALES PRÉVUES SUR LE CHANTIER

Le projet de la déviation de la RN7 fait l'objet d'un arrêté d'autorisation environnementale. Plusieurs mesures visant à éviter, réduire, compenser (ERC) les impacts du projet sur l'environnement sont prévues pour limiter le plus possible l'impact du chantier et de la nouvelle infrastructure routière. Le chantier est notamment suivi par un écologue sur toute la durée des travaux (visites hebdomadaires pendant les travaux du viaduc, puis visites toutes les deux semaines).

Les entreprises mettent également tout en œuvre pour limiter les impacts du chantier sur l'environnement avec des mesures de réduction telle que l'optimisation des trajets, les limitations d'envol de poussières, la protection des milieux adjacents, l'inspection régulière des véhicules, etc.

La faune et la flore sont préservées grâce à plusieurs actions réalisées en amont des interventions, comme le sauvetage des reptiles, la conservation de parcelles herbacées de grande taille pour les oiseaux prairiaux ou encore la gestion des friches et prairies. Les plantes d'intérêt patrimonial observées dans la zone de travaux ont été balisées et mis en défens. Plusieurs pieds de l'une d'elles, l'Euphorbe de Séguier, ont été déplacés car ils se situaient sur les pistes de chantier.



Une vingtaine de reptiles ont été capturés et relâchés dont des couleuvres vertes et jaunes



Pieds d'Euphorbe de Séguier déplacés hors des pistes de chantier

Plusieurs mesures de réduction sont également mises en œuvre telles que la lutte contre les espèces invasives, la conservation des vieux arbres, la vérification de l'absence de colonies de chauves-souris, afin de réduire l'impact des travaux sur l'environnement. Lors de la phase de réalisation du chantier, les engagements pris au stade conception sont intégrés dans les marchés de travaux. Le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) analyse ainsi les réponses des entreprises afin de vérifier le respect et la bonne application de ces engagements.

L'ACTUALITÉ DU CHANTIER

LE VIADUC DE LA DRÔME

Long de plus de 200 mètres et large d'environ 11 mètres, ce viaduc doit permettre à la déviation de la RN7 de franchir la rivière Drôme en évitant de traverser les centres-villes de Livron et de Loriol. Il offrira une voie de circulation dans chaque sens. Cet ouvrage à ossature mixte acier/béton de trois travées repose sur deux culées et deux piles. Sa charpente métallique sera assemblée en rive gauche de la Drôme (côté Loriol) à partir du printemps 2023, puis poussée en direction de l'autre rive (été 2023).

Dans le but de limiter les interventions dans la rivière et les éventuels impacts sur les espèces présentes, limiter les gênes pour les riverains, gagner du temps au quotidien et économiser de l'énergie, le groupement Campenon Bernard Centre Est – Berthouly TP – Gagne Construction, titulaire du marché de travaux, a proposé une adaptation du projet.

La rivière de la Drôme a été détournée entre les futures piles du viaduc et un passage à gué busé a été réalisé en amont du futur viaduc afin de faciliter les déplacements des engins et du personnel de part et d'autre de la Drôme. La fin des travaux est prévue pour le printemps 2024.



Chantier du viaduc sur la Drôme

UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR PRÉSENTER LE PROJET DE DÉVIATION AUX HABITANTS DE LORIOI-SUR-DRÔME

La Ville de Loriol-sur-Drôme a organisé, en septembre 2022, une réunion publique dans sa salle des fêtes.

Une cinquantaine de participants ont ainsi pu assister à une présentation du projet de déviation de la RN7. Différents éléments ont été abordés tels que les travaux du barreau central, un calendrier prévisionnel des travaux et le volet environnemental.

Vous pouvez retrouver le live de cette réunion sur la page Facebook de la ville de Loriol-sur-Drôme, à la date du 29 septembre 2022.



Réunion publique à Loriol-sur-Drôme



UN SITE INTERNET À VOTRE DISPOSITION

Vous souhaitez en savoir plus sur l'opération de déviation de la RN7 à Livron et Loriol, retrouvez toutes les informations et documents sur le projet sur notre site internet : www.rn7deviationlivronloriol.fr

CONTACT

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes – 69543 LYON cedex 06
www.rn7deviationlivronloriol.fr / Rubrique "contact" en bas de page

Retrouvez toutes les informations et documentations sur la déviation de la RN7 à Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme sur notre site internet :

www.rn7deviationlivronloriol.fr